

Le 25/06/2017

Comité technique de l'UJM du 19 juin 2017

Un seul point était à l'ordre du jour de CT : le plan de retour à l'équilibre budgétaire (PRE)

Les élus FO votent contre !

Contre les 28 suppressions de postes, contre les restrictions d'emplois des contractuels, contre la dégradation des conditions de travail !

Les élus FO défendent les personnels, ils ne leur font pas avaler les pilules amères, même enrobées du sucre des beaux discours !

Madame la Présidente a présenté le contexte particulier :

- le problème de la croissance très rapide du taux d'étudiants mais un budget constant ou se réduisant, notamment par rapport à l'apport des collectivités qui, lui, n'est pas constant
- le choix de l'UJM de ne pas mettre de limites à l'accueil des étudiants
- le choix de l'autonomie des universités « vu sous l'angle de la maîtrise de nos choix ».

Elle a également annoncé avoir sollicité un rendez-vous auprès du ministère pour exposer la situation de notre établissement pour négocier une aide pas ponctuelle mais pérenne. Elle souligne aussi que son équipe travaille aussi en ce sens auprès des collectivités locales. Elle conclut en évoquant les situations dégradées ou très dégradées d'autres établissements et que le modèle est donc à revoir si on ne veut pas la mise sous tutelle qu'engendreraient deux comptes de résultats négatifs successifs. L'objectif du PRE est donc qu'il n'y ait pas de déficit fin 2017 et de stabiliser le budget de l'établissement jusqu'en 2020.

Un texte de « cadrage » est été présenté.

Ce « cadrage » a principalement pour conséquence le gel des postes vacants, mesure « calibrée » à 28 postes environ sur 3 ans.

La répartition serait la suivante : 1/3 BIATSS, 2/3 enseignants ou enseignants-chercheurs.

Commentaire FO : rappelons qu'une politique de réduction des emplois de contractuels a déjà été entamée, ceci dès la rentrée 2017 (par exemple deux emplois de contractuels enseignants non financés par l'UJM à l'IUT de Roanne, voir notre précédent communiqué).

* Ont voté contre : les 2 élus FO (FNEC-FP FO/SNPREES-FO 42 et Supautonome-FO), les 2 élus FERC-SUP-CGT.

* Ont voté pour : 3 élus SNPTES, 1 élu SGEN-CFDT/SNESUP-FSU

Le PRE sera soumis à l'avis du CA, le 3 juillet prochain.

Les élus FO ont voté contre ce plan en argumentant comme suit :

Madame la présidente a précisé aux personnels que « ce compte de résultat négatif n'était en aucun cas le fruit d'une gestion déficiente » mais on entend aussi que les personnels, que notre travail et que les locaux coûtent cher.

La présidence semble soudain découvrir des facteurs aggravants que de nombreux syndicats, dont notamment les syndicats FO, n'ont pourtant cessé de condamner ces dix dernières années, en luttant contre l'autonomie des universités et de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités de 2007 (LRU), ardemment soutenue par les Présidences successives.

On semble découvrir la très forte augmentation des effectifs étudiants ces cinq dernières années, due au babyboom de l'an 2000, que les sociologues avaient prévu depuis 1997 et dont les effets se ressentiront jusqu'en 2023.

On s'aperçoit maintenant que les subventions des collectivités locales se concentreraient sur les investissements, au détriment du financement des charges de fonctionnement, alors qu'on sait que les collectivités souffrent aussi du désengagement de l'État.

On remarque enfin que la progression mécanique de la masse salariale, non compensée par l'État à travers l'avancement des carrières des fonctionnaires (Glissement Vieillesse Technicité ou « GVT ») aggrave les effets précédents, sans nous réjouir justement de l'importance de la technicité accrue des personnels au sein de notre institution.

En conséquence, notre organisation syndicale ne peut cautionner ce gel des postes qui implique un renforcement de l'austérité que l'on fait déjà peser sur des personnels découragés par des conditions de travail détériorées.

Car ce gel des postes entraînera automatiquement un sous-encadrement des étudiants, d'autant que les babyboomers ont maintenant rejoint l'Université, comme madame la présidente l'a souligné. Ce gel des postes va immédiatement entraîner un alourdissement des tâches pour chaque agent de l'UJM, ainsi qu'un accroissement de la précarité car il faudra bien, en définitive, mettre des agents face à cet afflux d'étudiants. On ne peut pas non plus cautionner l'optimisation des fonctions supports par le regroupement des services que ce PRE envisage, étant donné que les exemples de mutualisations qui existent déjà à l'UJM sont déjà mal vécus par les personnels qui sont souvent mis devant le fait accompli.

En conséquence, FO demande le maintien de tous les postes permanents, quels qu'ils soient.

Par ailleurs les élus FO se sont étonnés de certaines dépenses, ainsi de l'IRAM, dont la création a été imposée par la politique régionale et qui est logé dans un parc appartenant à une société immobilière requérant 100 000 euros de loyer par an, ceci alors que nombreux sont les enseignants qui n'ont pas de bureau ou partagent des pièces exiguës à plusieurs.

###